

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 avril 2023

<p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 13 - votants : 13 <p>Convocation en date du : 14 avril 2023</p> <p>Affichée le : 14 avril 2023</p>	<p>Le dix-huit avril deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p>Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne</p> <p>Absents excusés : RODAMEL Karine</p> <p>Secrétaire de séance élu : BERNONVILLE Yves</p>
---	--

N° 2023D203	DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE – RENATURATION DE LA COUR D'ECOLE
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de renaturation de la cour de l'école publique et requalification de la Rue des Liseurs (création de modes doux et assainissement).

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès de l'Agence de L'Eau Loire Bretagne, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement prévisionnel– Renaturation de la cour d'école publique et Requalification de la Rue des Liseurs				
DEPENSES HT		RECETTES HT		
Travaux	925.425 €	Subvention Département	200.000,00 €	22 %
		Subvention Agence de l'eau	322.000,00 €	34 %
		Subvention Etat – Fonds vert	50.000,00 €	6 %
		Subvention Région	150.000,00 €	16 %
		Autofinancement	203.425,00 €	22 %
TOTAL	925.425,00 €	TOTAL	925.425,00 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le plan de financement ci-dessus,

Autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Autorise M. le Maire à signer tout acte et document en conséquence,

DIT que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2023, en section d'investissement.

Le Secrétaire de Séance
 Yves BERNONVILLE

ROZIER EN DONZY, le 24/04/2023
 Signé : le Maire, Didier BERNE

